

Facturation électronique : gagnez en efficacité et en temps

Réf. GES0036

Objectifs

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable d'émettre et de recevoir différents types de factures électroniques.

Les compétences qui seront mises en pratique sont définies comme suit :

- Etablir l'échéancier des obligations d'émissions et de réceptions de factures électroniques
- Gérer les différents types de factures électroniques
- Connaître la législation en matière de dématérialisation des factures
- Evaluer les critères à prendre en compte pour choisir entre plusieurs solutions

Prérequis nécessaires

Etre impliqué dans le processus de facturation

Public concerné

Chefs d'entreprise, Artisans, Commerçants, Professions libérales, Responsables comptables, administratifs et financiers - DSI - Responsables des systèmes d'information

Contenu pédagogique

Qu'entend-on par facture électronique ?

- Définition
- Les différents formats

Quelle législation régit la dématérialisation des factures ?

- Le décret
- Calendrier
- Les mentions obligatoires
- Les changements pour votre entreprise

Quelles sont les différentes étapes à suivre ?

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 16 février 2026 - Page 1/3

- Procédure
- Modalités

Quelles sont les échéances d'émissions et de réceptions de factures électroniques ?

- Actualité
- Fréquence de transmission
- Délai de transmission

Comment se décider entre plusieurs solutions ?

- Les critères pour choisir la solution qui vous correspond
- Délai de mise en place

Durée

1 jour pour un total de : 7 heures

Sessions (dates, lieux, prix)

- Le 19 mars 2026 à Marennes : 385.00 € net de taxe

Effectifs

Mini : 5 - Maxi : 10

Intervenants

Nos intervenants internes et externes sont sélectionnés pour leur expertise et leurs qualifications dans le domaine

Moyens pédagogiques / Méthodes mobilisées

Méthodologie alliant apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences par des exemples concrets et des exercices pratiques de mise en situation.

Equipements pédagogiques : vidéo projecteur, paperboard, tableau interactif.

Nos salles de formation sont adaptées et conformes à l'accueil du public.

Modalités de certification et évaluation des compétences

Avant la formation : évaluation des connaissances initiales des bénéficiaires et/ou auto-évaluation des bénéficiaires. Pendant la formation, évaluation de la progression dans l'acquisition des connaissances. Après la formation : évaluation des acquis et/ou auto-évaluation des bénéficiaires, évaluation à chaud de la satisfaction. Evaluation à froid, à + 6 mois, des pratiques et de la satisfaction. Remise du certificat de réalisation de la formation

Modalités d'accès public handicapé

Dans le cadre des formations, la CCI Charente-Maritime s'engage à accueillir les personnes en situation de handicap sans discrimination et à mettre en oeuvre, en fonction des besoins des personnes en situation de handicap des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles nécessaires à la prise en compte du handicap, par nos propres moyens et/ou avec l'aide du réseau idoine

Indicateurs-clés de la formation

Indicateurs clés de la formation : néant - nouvelle formation

Taux de satisfaction : 0.00%

Nombre d'avis : 0